



ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL 21 MARS 2022

1. OUVERTURE

- 1.1 Mot de la mairesse
Réponses aux questions reçues (Règlement 1265, art. 21)
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 21 mars 2022

2. ADMINISTRATION

- 2.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 février 2022
- 2.2 Nomination de la mairesse suppléante
- 2.3 Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie
- 2.4 Participation de membres du conseil – Autorisation de dépenses – Gala de la Nuit Adéloise – 23 avril 2022
- 2.5 Demande d'appui de la ville de Saint-Jérôme – Espaces bleus
- 2.6 Participation de membres du conseil – Autorisation de dépenses – Assises annuelles de l'UMQ – 12 et 13 mai 2022
- 2.7 Modification de la résolution 2021-352 – Nomination d'un membre à différents comités et/ou organismes
- 2.8 Autorisation de signature – Entente de financement – Projet AccèsLogis

3. FINANCES ET TRÉSORERIE

Aucun point

4. RESSOURCES HUMAINES

- 4.1 Autorisation de signature – Lettre d'entente CBU#9 – Syndicat des travailleuses et travailleurs cols bleus de la Ville de Sainte-Adèle
- 4.2 Autorisation de signature – Lettre d'entente CBU#11 – Syndicat des travailleuses et travailleurs cols bleus de la Ville de Sainte-Adèle

5. TRAVAUX PUBLICS

- 5.1 Adjudication – Gestion et exploitation d'un écocentre – TP-2022-003
- 5.2 Octroi de contrat – Location de véhicules pour l'été

6. SERVICES TECHNIQUES

- 6.1 Adjudication – Surveillance des travaux de réfection des infrastructures rues Valiquette et Maurice-Aveline – GEN-2022-001
- 6.2 Adjudication – Réfection du ponceau de la décharge du Lac Renaud – GEN-2022-003
- 6.3 Adjudication – Programme de réfection routière (PRR) 2022 – GEN-2022-004
- 6.4 Octroi de contrat – Remplacement des génératrices- puits Riverdale et Ronchamp – GEN-2022-002
- 6.5 Octroi d'un mandat complémentaire – Passage piétonnier devant la Place des citoyens

7. URBANISME

- 7.1 Décisions du conseil – Demandes de dérogations mineures
 - Lot 3 701 103, rue du Hameau
 - 1029, rue de Champagnac
 - Lot 3 889 861, rue du Sommet
 - Lot 2 233 695, chemin Pierre-Péladeau
 - Lot 2 233 694, chemin Pierre-Péladeau
 - Lot 2 233 694, chemin Pierre-Péladeau

- Lot 2 230 744, rue de Vers-Luisants
- Lot 2 493 550, chemin du Moulin
- Lot 2 232 309, rue du Portail
- Lot 6 443 330, chemin Pierre-Péladeau

- 7.2 Décisions du conseil – Demandes d’approbation d’un plan d’implantation et d’intégration architecturale (PIIA)
- 419, boulevard de Sainte-Adèle
 - Lots 6 483 301, 6 483 302, 6 483 303, ch. Pierre-Péladeau
 - 126, rue Morin
 - Lot 3 888 705, ch. du Grand-Héron
 - 1390, boulevard de Sainte-Adèle
 - 2940, rue Chapleau
 - 910, rue Valiquette
- 7.3 Modification de la résolution 2022-065 – Autorisation de signature - Acquisition pour fins de parc
- 7.4 Autorisation pour le remboursement des frais d’inscription au programme de Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) pour 2022
- 7.5 Demande d’urbanisme - Demande de modification de la réglementation d’urbanisme – Lot 5 331 337, rue Chapleau
- 7.6 Demande d’urbanisme – Approbation d’un projet majeur de lotissement – Sommets Deauville

8. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 8.1 Octroi de contrat – Réparation du revêtement du terrain multisports
- 8.2 Octroi de contrat – Changement de l’éclairage au DEL pour les terrains de tennis du parc Claude-Henri-Grignon
- 8.3 Engagement de la Ville de Sainte-Adèle – Projets Voisins solidaires
- 8.4 Demande de reconnaissance OBNL
- 8.5 Approbation – Politique de développement des collections révisée 2022 – Bibliothèque
- 8.6 Octroi de contrat – Achat et aménagement d’une remorque pour devenir la Baladèle

9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 9.1 Approbation du bilan 2021 du schéma de couverture de risques en incendie (SCRI)

10. AVIS DE MOTION

- 10.1 Futur règlement 1221-4 amendant le *Règlement 1221 décrétant l’implantation des compteurs d’eau dans les industries, les commerces et les institutions*

11. RÈGLEMENTS

- 11.1 Règlement 1321 de type parapluie décrétant des dépenses en immobilisations – ADOPTION
- 11.2 Second projet de règlement 1314-2021-Z-4 amendant le *Règlement de zonage 1314-2021-Z* visant à apporter certaines corrections à la réglementation d’urbanisme (omnibus) – ADOPTION
- 11.3 Règlement 1314-2021-PC-1 amendant le *Règlement sur les permis et certificats 1314-2021-PC* visant à apporter certaines corrections administratives à la réglementation d’urbanisme – ADOPTION
- 11.4 Règlement 1323 sur les plans d’aménagement d’ensemble – ADOPTION
- 11.5 Projet de règlement 1324 relatif au paiement d’une contribution pour financer en tout ou en partie une dépense liée à l’ajout, l’agrandissement ou la modification d’infrastructures ou d’équipements municipaux – ADOPTION

- 11.6 Règlement 1314-2021-Z-3 amendant le *Règlement de zonage 1314-2021-Z* visant à apporter certaines corrections à la réglementation d'urbanisme (omnibus) – ADOPTION

12. DOCUMENTS DÉPOSÉS

- 12.1 Dépenses effectuées en vertu du Règlement 1203 :
- a) Incompressibles – Fonds d'administration – 180 575,10 \$ pour la période du 5 au 11 février 2022.
 - b) Incompressibles – Fonds d'administration – 508 355,69 \$ pour la période du 12 au 18 février 2022.
 - c) Incompressibles – Fonds d'administration – 39 380,43 \$ pour la période du 19 au 25 février 2022.
 - d) Incompressibles – Fonds d'administration – 492 236,76 \$ pour la période du 26 février au 4 mars 2022.
 - e) Incompressibles – Fonds d'administration – 305 229,07 \$ pour la période du 5 au 11 mars 2022.
 - f) Liste des comptes à payer au montant de 1 548 129,42 \$ pour le mois de janvier 2022 ainsi que certaines factures du mois de décembre 2021 totalisant 893 116,71 \$.
 - g) Engagements au montant de 393 684,02\$ pour la période du 1^{er} au 28 février 2022.
 - h) Liste au montant de 34 256,59\$ du mois de février des factures de moins de 2 500\$ ne nécessitant pas de bon de commande.
- 12.2 Dépôt des bilans annuels des réseaux d'aqueduc
- 12.3 Rapport d'activités de la trésorière – *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*
- 12.4 Délégation de pouvoir – Règlement 1203 - Embauche d'une éducatrice spécialisée pour le camp de jour
- 12.5 Délégation de pouvoir – Règlement 1203 - Embauche d'une éducatrice spécialisée consultante pour le camp de jour
- 12.6 Dépôt du rapport – Audit de conformité – Transmission des rapports financiers
- 12.7 Dépôt du certificat d'enregistrement de la greffière - règlement 1322

13. COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL AU PUBLIC

14. PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)

Règlement 1265, art.22

Tout membre du public qui pose une question orale doit :

- Débuter son intervention en s'identifiant avec son nom et prénom;
- S'adresser au président en terme poli et ne pas utiliser un langage injurieux, grossier ou diffamatoire;
- Poser une seule question dans un délai maximum de 3 minutes;
- Un membre du public peut poser une nouvelle question seulement après épuisement de la liste des personnes ayant données leur nom, mais également avant la fin du délai prévu pour la période de question.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Levée de la séance

La greffière et directrice des Services juridiques,

(s) Audrey Sénécal

Me Audrey Sénécal